Jérome Foucher: 02.32.57.01.09



## BORIS SOULAGES 09.86.27.29.55 contact@pmproductions.fr

# Fiche technique « LE SOMMELIER »



## Équipe de tournée :

**Régisseur Général :** Yann Le Magorec – 06.73.95.98.26 - <u>lemagorec@orange.fr</u> **Régisseur plateau:** Patrick Balbin – 06.81.97.78.98 - <u>pbalbin46@gmail.com</u>

**Administratrice**: Marianne Giraud – 06.10.02.35.86 – <u>marianne.martinezgiraud1@orange.fr</u>

#### 1 - DUREE DU SPECTACLE

Le spectacle se déroulera en une partie d'1 heure 45 minutes.

#### 2 - MATERIEL FOURNI PAR L'ORGANISATEUR

#### L'ORGANISATEUR fournira:

- L'alimentation électrique
- Le matériel scénique
- Le matériel de sonorisation
- Le matériel d'éclairage scénique
- Le personnel qualifié pour le montage, les réglages, l'exploitation et la maintenance

L'ORGANISATEUR s'engage à fournir le matériel qui lui est demandé dans toutes les clauses de ce contrat technique ainsi que le plan de feu, en cas de non-respect de ce contrat le producteur pourra faire annuler la représentation après constat d'huissier.

#### 3 - SCENE ET SALLE

## - Heure d'arrivée Décor:

Représentation Soirée : 10h00 / Représentation Matinée : 8h30 (sauf accord avec le régisseur général)

Scène à fournir par l'ORGANISATEUR à l'arrivée des régisseurs le jour de la représentation, avec plan de

feu préalablement installé:

Hauteur disponible sous perches ou obstacles : 04 m minimum

## 4 - MATERIEL SCENIQUE A FOURNIR PAR L'ORGANISATEUR

#### L'ORGANISATEUR fournira:

- Une boite noire avec un rideau de scène, des pendrillons et un rideau de fond de scène noir.
- Deux tables, deux portants, chaises et miroirs et éclairage en coulisses.
- Loges ou espaces de changement rapide à proximité de la scène Jardin et Cour avec tables, chaises, miroirs et éclairage.

## **5 - ALIMENTATION ELECTRIQUE**

L'ORGANISATEUR fournira l'alimentation électrique protégée par un disjoncteur différentiel conforme à la réglementation et nécessaire au bon fonctionnement de tous les appareils.

Prévoir 6 circuits direct PC 16 - 220 V au plateau : 3 à Jardin, 3 à Cour.

#### **6 - SONORISATION**

<u>Façade</u>: Un système de diffusion complet (sub+med/aigu) de référence professionnelle (L acoustics, Nexo, D&B, Meyer...) **calé et adapté à la salle et à sa jauge**: façade + front fill et rappels en salle (retardés) le cas échéant.

Retour: 2 retours adaptés au volume (d'air) de la scène type (115hiq, M4,...), fond de scène à JAR et à COUR.

**Régie:** Située dans l'axe et au 2/3 de la salle.

1 console numérique de référence professionnelle type QL1

#### Ou: -1 console analogique avec

4 compresseurs type (BSS DPR 404) si console analogique

1 multi-effets type M2000 TC Electronic.(en dual input 2 aux post fader)

-1 lecteur CD avec Auto-pause fourni par le régisseur

Installer couples de micros statiques, **type KM 18**4, en bord de scène en fonction de la grandeur de la salle et des habitudes de l'équipe locale.

<u>7 - LUMIERES</u>: Voire plan de feu joint et prévoir une console programmable **type Lightcommander 24/48**, minimum 12 SUB

#### 8 - DECOR:



#### LE PRODUCTEUR fournira la totalité du décor.

Ce décor sera installé le jour même de la représentation.

**Attention :** hauteur du décor une fois mis en place = **3,30 m**. Merci de revenir vers le régisseur général si problème.

L'ORGANISATEUR devra prévoir de la signalétique (Barnier de couleurs, gaffeur blanc) pour réaliser le marquage du décor et des accès entrée et sortie des comédiens.

A fournir également : 8 pains fendus de 20 kilogrammes chacun + frises et pendrillons pour cadrer le décor + 6 pinces à rideau.

#### 9 - PERSONNEL

L'ORGANISATEUR mettra à disposition le personnel suivant (soit 8 personnes):

- Un directeur technique représentant l'ORGANISATEUR, responsable de l'équipe de la salle.
- Un technicien lumière pour les réglages des projecteurs et connaissant parfaitement l'installation du lieu et l'encodage de la console.
- Un technicien son accueil façade connaissant parfaitement l'installation du lieu.
- **4 techniciens plateau** (différents des techniciens lumière et son) équipés et outillés pour aider au déchargement, à la mise en place et au rechargement du décor.
- 1 REPASSEUSE équipée d'une table et d'un fer à repasser (temps estimé 1h30)

#### **10 - LOGES**

Prévoir des loges pour 4 comédiens en fonction de votre infrastructure.

IMPORTANT : L'accès aux loges et à la scène ne devra pas être visible du public.

#### 11 - CATERING & ACCESSOIRES :

#### Dans la loge :

Barres chocolatées, gâteaux secs, fruits secs, un petit coup de rouge, eau et eau pétillante, jus de fruits et bière. L'ORGANISATEUR mettra à la disposition des comédiens du « SOMMELIER » qui les restitueront après leur départ du lieu :

- 4 serviettes de toilette propres.
- 4 draps de bain.
- Un portant dans chaque loge.
- Un fer à repasser et une table à repasser.

#### Sur scène:

- -12 petites bouteilles d'eau sur une petite table en coulisse (sans oublier 2 pour la régie).
- deux portants

### Les consommables pour le plateau :

- 2 litres de **PERRIER**
- 2 canettes de COCA
- 2 litres de JUS DE RAISIN
- CHIPS (sans sel si possible)
- 1 paquet de JAMBON DE PAYS
- 2 TORCHONS

### 12 - STATIONNEMENT

**L'ORGANISATEUR** prévoira à proximité de l'accès loges les emplacements de stationnement gratuits et autorisés pour un camion 20 m3 techniciens et un VAN comédiens le jour du spectacle.

#### 13 - CHAUFFAGE

**L'ORGANISATEUR** veillera à ce que le lieu du spectacle soit chauffé en fonction des températures extérieures. Le système de chauffage devra être silencieux ou coupé durant le spectacle.

#### <u>14 – CONTROLE DES LUMIERES DU LIEU</u>

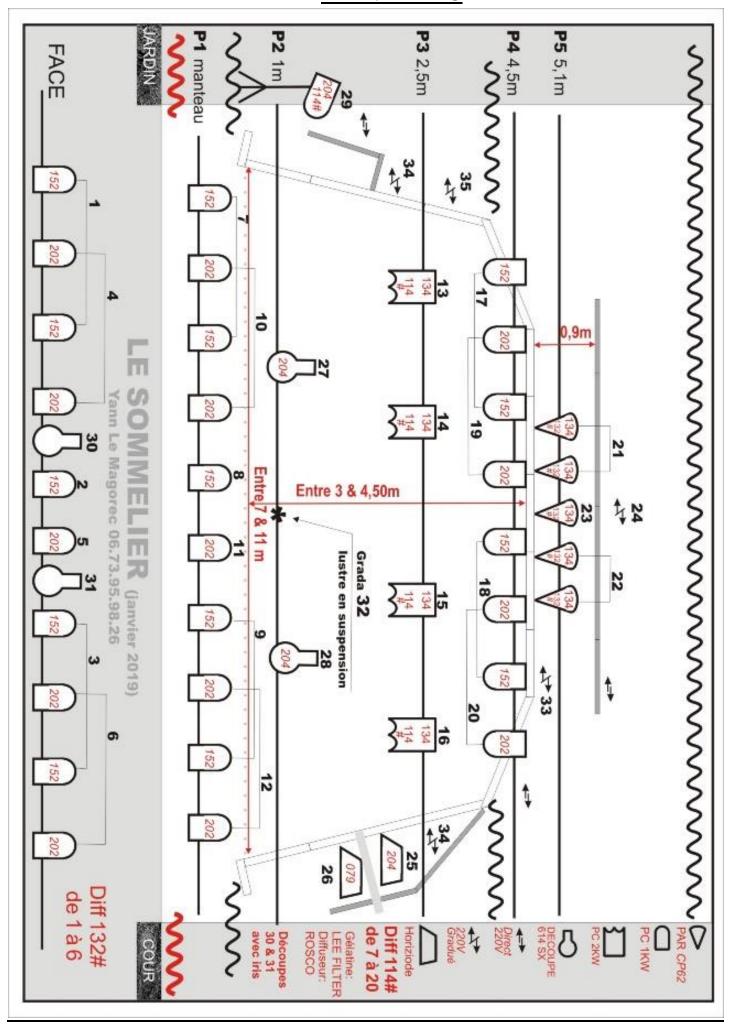
La lumière du lieu doit être contrôlable depuis la régie lumière.

Si nécessaire, l'ORGANISATEUR prévoira des intercoms entre le régisseur général du

« SOMMELIER » et l'endroit des commandes de la lumière du lieu et du rideau de scène.

La salle doit être occultée totalement de toute lumière extérieure, le spectacle ne pourra avoir lieu sans le noir complet, excepté le balisage de sécurité lumineux minimum exigé par la réglementation.

## PLAN DE FEU



## CERTIFICAT D'IGNIFUGATION

Je soussigné,

BORIS SOULAGES, Président de la SAS PROMETHEE PRODUCTIONS

#### Certifie que:

Le décor du spectacle LE SOMMELIER, qui sera joué en tournée de septembre 2018 à mai 2019 a été construit selon les règles de l'art, et respecte en tout point le paragraphe 2 de l'article L79 du Règlement de sécurité contre l'incendie dans les E.R.P.

les éléments de bois sont M1 ou B-s2,d0 par nature ou enduits de peinture acryfuge leur conférant cette classification.

Je fournis copie des documents correspondants.

Pour valoir ce que de droit

Fait à PARIS le 01/09/2018

Prométhée Productions

SAS au capital de 180 000€

3, Rue de Montholon 75009 PARIS
SIRET: 539,730 028 00021
09 86 27 29 55√ 06 20 58 73 03
contact@pmproductions.fr

Boris Soulages

Président de la SAS

PROMETHEE PRODUCTIONS





**DIRECTION SECURITE, STRUCTURES ET FEU** Réaction au Feu

## PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59 modifié)

N° RA15-0169

Valable 5 ans à compter du 17 juillet 2015

Matériau présenté par :

DOM COLOR

2 rue Berger

ZI La Carelle 94290 VILLENEUVE LE ROI

FRANCE

SARL DECOR PLUS

1, place des Fêtes 75019 PARIS Tél.: 01 42 49 22 26 Fax: 01 42 45 77 13

Marque commerciale:

PEINTURE ACRYFUGE 8900

Description sommaire:

Peinture intumescente ignifuge appliquée sur contreplaqué Okoumé de 5 mm d'épaisseur.

Peinture en phase aqueuse à base de résine vinylique et

de charges minérales, appliquée en une couche sur chaque face à raison de 600 g/m², soit 1200 g/m² de

produit humide au total.

Aspect: mat.

Coloris : blanc et noir.

Nature de l'essai :

Essai par rayonnement

Classement:

MI

valable pour la peinture appliquée à raison de 600 g/m² par face sur contreplaqué d'épaisseur ≥ 5 mm

Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) : Non limitée (pour usage intérieur exclusivement).

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA15-0169 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R 115-1 à R 115-3 du code de la consommation.

Champs-sur-Marne, le 17 juillet 2015

Le Technicien Responsable de l'essai

Franck GOGUEL

Le Chef du Laboratoire Réaction au Feu

Nicolas ROURE

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.

classement et rapport d'essais annexé. CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 84 12 | FAX. (33) 01 64 68 84 79 | www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS

Trame Procès-Verbal Rev.01



**DIRECTION SECURITE, STRUCTURES ET FEU** Réaction au Feu

## RAPPORT DE CLASSEMENT EUROPEEN N° RA15-0065 **DE REACTION AU FEU SELON LA NORME EUROPEENNE NF EN 13501-1+A1:2013**

Et l'Arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement Laboratoire pilote agréé par le ministère de l'intérieur (Arrêté du 5 février 1959 modifié)

Valable 5 ans à compter du 23 mars 2015

A la demande de :

DOM COLOR 2 rue Berger

ZI de la Carelle 94290 VILLENEUVE LE ROI

FRANCE

SARL DECOR PLUS

1, place des Fêtes 75019 PARIS Tél.: 01 42 49 22 26 Fex: 01 42 45 77 13

Marque(s) commerciale(s):

**PEINTURE ACRYFUGE 8900** 

Usine(s) de production:

L'usine de production figure dans le rapport d'essais associé

**Description sommaire:** 

**Peinture intumescente** 

(description détaillée au paragraphe 2)

Date du rapport :

23 mars 2015

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R 115-1 à R 115-3 du code de la consommation.

En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige.

La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 4 pages



### 3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui du classement

### 3.1 Rapports d'essais

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	Identification de l'essai	N° du rapport d'essai	Méthode d'essai
CSTB	DOM COLOR 2 rue Berger ZI de la Carelle 94290 VILLENEUVE LE ROI FRANCE	ES541150017	RA15-0065	NF EN ISO 11925-2:2013 NF EN 13823+A1:2015

#### 3.2 Résultats d'essais

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Résultats Paramètres conformité	
NF EN ISO 11925-2 Attaque de surface 30s d'exposition	PEINTURE ACRYFUGE 8900	6	Fs > 150 mm Papier filtre	Non atteint Non enflammé	
NF EN ISO 11925-2 Attaque de bord 30s d'exposition	PEINTURE ACRYFUGE 8900	6	Fs > 150 mm Papier filtre	Non atteint Non enflammé	

				Résultats	
Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Paramètres continus Moyennes	Paramètres conformité
NF EN 13823+A1	PEINTURE ACRYFUGE 8900	3	FIGRA <sub>0,2MJ</sub> (W/s) FIGRA <sub>0,4MJ</sub> (W/s) LFS THR <sub>600s</sub> (MJ)	47,6 26,4 - 2,7	- - Non atteint -
			SMOGRA(m²/s²) TSP <sub>600s</sub> (m²)	1,9 36,4	:
			Gouttelettes ou particules enflammées	-	Aucune

Le (-) signifie : non applicable





DIRECTION SECURITE, STRUCTURES ET FEU Réaction au Feu

## PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Salon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59 modifié)

N° RA15-0169

Valable 5 ans à compter du 17 juillet 2015

Matériau présenté par :

DOM COLOR

2 rue Berger ZI La Carelle

94290 VILLENEUVE LE ROI

FRANCE

SARL DECOR PLUS

1, place des Fêtes 75019 PARIS

Tél.: 01 42 49 22 26 Fax: 01 42 45 77 13

Marque commerciale:

PEINTURE ACRYFUGE 8900

Description sommaire:

Peinture intumescente ignifuge appliquée sur contreplaqué Okoumé de 5 mm d'épaisseur.

Peinture en phase aqueuse à base de résine vinvlique et

de charges minérales, appliquée en une couche sur chaque face à raison de 600 g/m², soit 1200 g/m² de

produit humide au total.

Aspect : mat.

Coloris : blanc et noir.

Nature de l'essai :

Essai par rayonnement

Classement:

M1

valable pour la peinture appliquée à raison de 600 g/m² par face sur contreplaqué d'épaisseur ≥ 5 mm

Durabilité du classement (Annexe 2 - Paragraphe 5) : Non limitée (pour usage intérieur exclusivement).

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA15-0169 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R 115-1 à R 115-3 du code de la consommation.

Champs-sur-Marne, le 17 juillet 2015

Le Technicien Responsable de l'essai

Franck GOGUEL

Le Chef du Laboratoire Réaction au Feu

**Nicolas ROURE** 

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de productions integrales du present proces-verbal de classement o classament et rapport d'essais annoxé. CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÉS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX Z TÉL. (33) 01 64 68 84 12 | FAX. (33) 01 64 68 84 79 | www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLEE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS

Trams Procès-Verbal Rev.01



# **DIRECTION SECURITE, STRUCTURES ET FEU**Réaction au Feu

## RAPPORT DE CLASSEMENT EUROPEEN N° RA15-0065 DE REACTION AU FEU SELON LA NORME EUROPEENNE NF EN 13501-1+A1:2013

Et l'Arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement Laboratoire pilote agréé par le ministère de l'intérieur (Arrêté du 5 février 1959 modifié)

Valable 5 ans à compter du 23 mars 2015

A la demande de :

DOM COLOR 2 rue Berger ZI de la Carelle

**94290 VILLENEUVE LE ROI** 

FRANCE

SARL DECOR PLUS

1, place des Fêtes 75019 PARIS Tél.: 01 42 49 22 26 Fax: 01 42 45 77 13

Marque(s) commerciale(s):

**PEINTURE ACRYFUGE 8900** 

Usine(s) de production :

L'usine de production figure dans le rapport d'essais associé

Description sommaire:

**Peinture intumescente** 

(description détaillée au paragraphe 2)

Date du rapport :

23 mars 2015

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R 115-1 à R 115-3 du code de la consommation.

En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige.

La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 pages.



#### 4. Classement et domaine d'application

#### 4.1 Référence du classement

Le classement est prononcé suivant les articles 11.6, 11.9.2 et 11.10.1 de la norme NF EN 13501-1+A1:2013.

#### 4.2 Classement

Comportement au feu	Production de fumées	Gouttes ou particules enflammées
R	 61	dO

Classement: B - s1, d0

#### 4.3 Domaine d'application

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Le produit décrit au paragraphe 2.
- Une quantité nominale de 1000 g/m² humide.
- Les coloris blanc et noir.

#### Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- Appliqué sur tout panneau en bois ou dérivé du bois d'épaisseur
   ≥ 10 mm et de masse volumique ≥ 510 kg/m³ ou sur tout substrat classé A1 ou A2-s1,d0 de masse volumique ≥ 510 kg/m³.
- Avec ou sans lame d'air.

#### 5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

Champs-sur-Marne, le 23 mars 2015

Le Technicien Responsable de l'essai

**Benoit FOREST** 

Gildas CREACH

Le Chef du Pôle Réaction au Feu

FIN DU RAPPORT DE CLASSEMENT